



**THEMIS**

Accès au droit pour les enfants et les jeunes

# **RAPPORT D'ACTIVITES**



**Année 2014**



## SOMMAIRE

---

---

|  |    |
|--|----|
| <b>I. FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION</b> .....  | 8  |
| <b>A. Organisation</b> .....   | 8  |
| 1. Les instances dirigeantes.....  | 8  |
| 2. L'équipe de Themis : organigramme.....  | 9  |
| <b>B. Financeurs, partenaires et adhérents</b> .....   | 10 |
| 1. Les financeurs.....   | 10 |
| 2. Les partenaires et adhérents.....   | 10 |
| 3. Themis membre de.....   | 12 |
| <b>II. LA VIE DE L'ASSOCIATION</b> .....   | 13 |
| <b>A. La vie associative</b> .....   | 13 |
| 1. L'évolution de l'équipe.....  | 13 |
| 2. Le Conseil d'Administration et le Bureau.....   | 13 |
| 3. Le Groupe Technique et Les réunions AAH.....  | 13 |
| 4. Le partenariat avec les avocats de la jeunesse.....   | 14 |
| 5. Divers.....   | 14 |
| <b>B. Les actions de soutien au bénéfice de Themis</b> .....   | 14 |
| Les actions menées.....  | 14 |
| Merci également pour leur soutien.....   | 15 |
| <b>C. Les travaux engagés, les actions nationales et européennes, les actions de formation</b> ..... | 15 |
| La Maison des Adolescents.....   | 15 |
| Les participations aux groupes de travail proposés par les partenaires.....                          | 15 |
| Le Conseil de l'Europe.....  | 15 |
| Les Actions de Formation auprès des professionnels ou futurs professionnels.....                     | 15 |
| <b>III. Les actions individuelles portées par Themis</b> .....                                       | 17 |
| <b>A. Dans le département du Bas-Rhin</b> .....  | 17 |
| 1. Le Service Droit des Jeunes.....  | 17 |
| 2. Le Stage Horizon.....   | 21 |
| 3. L'accompagnement en Conseil de Discipline.....  | 22 |
| <b>B. Dans le département du Haut-Rhin</b> .....   | 23 |
| 1. Le Service droit des Jeunes.....  | 23 |
| 2. Le Stage Horizon.....   | 25 |
| 3. Le point d'accueil parents/enfants dans le cadre de l'échec scolaire.....                         | 26 |
| <b>IV. Les actions collectives</b> .....   | 28 |
| <b>A. Dans le département du Bas-Rhin</b> .....  | 28 |
| 1. Les relations amoureuses.....   | 28 |
| 2. Lutter contre les discriminations.....  | 28 |

|           |   |           |
|-----------|---|-----------|
| 3.        | Le « Mois de l'Autre ».....   | 29        |
| 4.        | La Tournée des Quartiers.....   | 29        |
| 5.        | L'Odyssée Citoyenne .....   | 31        |
| 6.        | La coordination et l'animation du Conseil Municipal des Enfants de la Ville d'Illkirch-Graffenstaden..... | 34        |
| 7.        | Autres projets .....  | 35        |
| <b>B.</b> | <b>Dans le département du Haut-Rhin.....</b>  | <b>37</b> |
| 1.        | Le « Mois de l'Autre ».....   | 37        |
| 2.        | La lutte contre le harcèlement en milieu scolaire.....  | 37        |
| 3.        | Les autres interventions en milieu scolaire .....   | 38        |
| 4.        | L'Aventure Citoyenne .....  | 38        |
| 5.        | Interventions dans le cadre des Nouvelles Activités Pédagogiques.....                                     | 43        |
| 6.        | Autres.....   | 43        |

## **RAPPORT MORAL**

***25 ans d'aide aux enfants à connaître et accéder à leurs droits, et à les exercer***

***25 ans de mobilisation pour sensibiliser les adultes à reconnaître des droits aux enfants***

***25 ans de convictions fortes, de « bagarres » institutionnelles et sociétales***

***25 ans aussi de questionnements sur la juste place à faire aux enfants dans le respect du principe fondateur: le droit à l'enfance***

En 1990, notre but était de faire connaître ce nouvel outil international constitué par la CIDE et faire admettre l'idée qu'un enfant, au statut d'incapable juridique, avait des droits à faire valoir. Les détracteurs étaient virulents, les sceptiques nombreux et il fallait réveiller les indifférents

Aujourd'hui, la convention internationale est un outil juridique incontournable, utilisé à bon mais aussi mauvais escient dans les prétoires et dans la vie quotidienne. L'opposition n'est plus frontale, mais insidieuse ; la perte de l'autorité parentale ne serait elle pas corrélative à la montée des droits des enfants ? Voir même celle de toute autorité !

Aujourd'hui aussi, notre société produit une pauvreté galopante, dont les 1ères victimes sont les enfants. Et il nous faut rappeler le droit de tout enfant à un niveau de vie suffisant pour grandir et se développer.

Themis a grandi aussi, et mène des combats existentiels sans cesse renouvelés, au gré des restrictions budgétaires. Mais la reconnaissance du bien fondé est acquise

Cette année nous a permis de participer à un travail d'envergure, la préparation d'un rapport collectif à présenter par les associations et organisations œuvrant autour de l'enfance, alternatif à celui qui sera présenté par le gouvernement français au comité des droits de l'enfant des Nations Unies, sur la situation dans notre pays du respect des droits des enfants sur la période 2009-2014.

Nul doute que les critiques formulées seront retenues par le Comité :

- Insuffisance de la promotion de la convention
- Discriminations nombreuses, scolaires notamment, mais aussi pour l'enfant « différent » et étranger isolé
- Non respect du traitement spécifique et adapté des mineurs en conflit avec la loi
- Développement insuffisant au regard de la loi de 2007 des droits des enfants « protégés »

Parmi d'autres dont la demande récurrente de prendre plus en considération la problématique de l'enfant dans les programmes et projets de société.

Il me semble que la pertinence de nos actions se vérifie, que ce soit dans la conduite des actions collectives de développement de la citoyenneté, de lutte contre toutes les discriminations, que dans l'approche individuelle de soutien des enfants victimes par l'exercice notamment du mandat d'administrateur ad hoc, et aussi et surtout dans la reconnaissance et l'accompagnement de leur parole, quel que soit le lieu où elle s'exprime. Nous nous employons à questionner nos missions pour améliorer nos outils et nos réponses dans l'esprit spécifique à Themis, la pluridisciplinarité.

Point de risque d'actions stéréotypées, mais en résonance avec les enfants rencontrés 2015 sera une année évènementielle autour des droits des enfants : certaines actions seront en

direction des adultes (colloques, débats autour d'ouvrages littéraires ou cinématographiques), d'autres des enfants; elles alterneront entre la réflexion et l'action, voire le spectacle, et la fête et je ne peux oublier que Strasbourg a couru pour les droits des enfants il y a quelques jours !

Si je devais formuler une attente particulière, ce serait celle d'une société adulte plus bienveillante avec tous ses enfants sans exclusive.

Josiane BIGOT

Présidente

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. Bigot', with a long horizontal stroke extending to the right.

Créée en 1990,

**Themis est une association d'accès au droit pour les enfants et les jeunes. Son objectif est de répondre aux nombreuses questions qu'ils se posent au sujet de leurs droits et sur les possibilités de les faire valoir dans le respect des règles de la société.**

**La charte de Themis est disponible sur le site : [www.themis.asso.fr](http://www.themis.asso.fr)**

**L'association a trois missions :**

**☐ L'accueil individuel**

L'équipe (permanents et bénévoles) de Themis reçoit en entretien toute personne, jeune ou adulte, qui souhaite exposer une situation relevant du droit et concernant des enfants ou des jeunes.

L'équipe de Themis écoute ces personnes, les aide à reformuler leurs questions en termes de droit, leur apporte une information juridique et les accompagne dans leurs démarches administratives et judiciaires.

Dans certains cas, cet accompagnement peut aller jusqu'à la mise en relation avec un avocat de la jeunesse afin que l'enfant ou le jeune puisse être représenté ou défendu lors de procédures qui le concernent. Les thèmes abordés sont : le droit de la famille, le droit pénal, le droit des étrangers, les discriminations, le droit du travail ainsi que de nombreux autres domaines de la vie quotidienne des jeunes.

**☐ Les actions d'éducation à la citoyenneté et la formation**

Themis intervient dans des établissements scolaires, des centres socioculturels et différentes structures qui accueillent des jeunes afin de les sensibiliser et d'informer sur des questions de droit et de citoyenneté. Les équipes de Themis utilisent pour ce faire différents supports de communication (expositions, jeux, questionnaires, débats...) et fait intervenir selon les besoins des avocats, des magistrats ou des pédagogues...

Themis organise également des formations sur l'éducation à la loi en direction des personnels des institutions éducatives.

**☐ La promotion des droits de l'enfant**

À travers divers groupes de travail internes et externes à l'association, ainsi que par l'organisation de conférences, Themis mène une réflexion sur la promotion des droits de l'enfant, en développant l'idée de l'utilisation du droit comme outil de socialisation des enfants et des jeunes.

## I. FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

### A. Organisation

#### 1. Les instances dirigeantes

| <b>Conseil d'Administration</b>                   |                                |
|---|--------------------------------|
| <b>Membres du Bureau</b>                          |                                |
| <b>Présidente</b>                                 | Josiane BIGOT                  |
| <b>Vice-présidente</b>                            | Magali SPAETY                  |
| <b>Trésorière</b>                                 | Christiane BIBERT              |
| <b>Secrétaire générale</b>                        | Marie-France ABRAHAM           |
| <b>Trésorier adjoint</b>                          | Didier BOTTEAUX                |
| <b>Assesseur</b>                                  | Claude SCHAUDER                |
| <b>Assesseur</b>                                  | Fabienne HAGEMANN              |
| <b>Assesseur</b>                                  | Sylvie COLLE-ROTH              |
| <b>Assesseur</b>                                  | Michel PRAUD                   |
| <b>Autres membres du Conseil d'Administration</b> |                                |
| Yves ALEMBIK                                      | Richard SANCHO-ANDREO          |
| Jean-Luc CLAVELIN                                 | Anne-Laure KLENSCHI            |
| Jean-Pierre DAHL                                  | Gisèle WEISS                   |
| Mary DEMESY                                       | Corinne VUILLEMIN              |
| Martine DUPONT                                    | UNICEF                         |
| Martine FROEHLY                                   | Frédérique DEWULF              |
| François GIORDANI                                 | François WENDLING              |
| Serge KAERCHER                                    | ALT/CSAPA et réseau Dept. PAEJ |
| Philippe SCHNEIDER                                | Eric WEBER                     |

## 2. L'équipe de Themis : organigramme



## **B. Financeurs, partenaires et adhérents**

### 1. Les financeurs

*Le Ministère de la Justice  
La Protection Judiciaire de la Jeunesse  
(PJJ)  
Le ministère de la Famille  
L'Éducation Nationale  
L'Agence nationale pour la Cohésion  
Sociale et l'Égalité des Chances (l'ACSÉ)  
Le FONJEP  
La Préfecture du Bas-Rhin  
La Préfecture du Haut-Rhin  
Les crédits politiques de la ville*

*Le Conseil Régional ALSACE  
Le Conseil Général du Bas-Rhin  
Le Conseil Général du Haut-Rhin  
La Communauté Urbaine de Strasbourg  
(CUS)  
Mulhouse Alsace Agglomération (M2A)  
La ville de Strasbourg  
La ville d'Illkirch-Graffenstaden  
Le REAPP 68*

### 2. Les partenaires et adhérents

En 2014, Themis rassemble 196 adhérents (154 individuels et 42 adhérents collectifs). Ce réseau est extrêmement précieux pour soutenir l'association. Il est aussi à l'initiative de manifestations de soutien et le creuset du bénévolat.

|  |  |
|--|--|
| <i>Académie du Bas-Rhin</i>  | <i>Foyer de l'Adolescent</i>   |
| <i>Académie du Haut-Rhin</i>   | <i>Foyer du jeune homme</i>  |
| <i>APAM</i>  | <i>Foyer le Relais</i>   |
| <i>Armée du Salut</i>  | <i>Foyer Oberholz</i>  |
| <i>ARSEA</i>   | <i>Gaz de Strasbourg</i>   |
| <i>Asso. Euro. pour la Recherche et la Formation<br/>en travail éducatif et social</i> | <i>J.E.E.P</i>   |
| <i>Association ACCORD 67</i>   | <i>la Confédération Syndicale des Familles de la<br/>Cité de l'Ill</i> |
| <i>Association ACCORD 68</i>   | <i>La Croix Rouge</i>  |
| <i>Association Arachnima</i>   | <i>La LICRA</i>  |
| <i>Association Bled'@rt</i>  | <i>La Maison des Adolescents</i>                                       |
| <i>Association de Gestion et Animation du Relais<br/>Culturel</i>                      | <i>La Maison des jeux</i>  |
| <i>Association de Lutte Contre la Toxicomanie<br/>(ALT)</i>                            | <i>La Maison des Parents de Mulhouse</i>                               |
| <i>Association de Prévention Spécialisée et<br/>d'Action Sociale à la Meinau (PMA)</i> | <i>La Protection Judiciaire de la Jeunesse</i>                         |
| <i>Association des Avocats de la Jeunesse de<br/>Mulhouse</i>                          | <i>Le Mouvement Français du Planning Familial</i>                      |
| <i>Association des Avocats de la Jeunesse de<br/>Strasbourg</i>                        | <i>Le Sahel Vert</i>   |
| <i>Association Ecole Internationale des Arts</i>                                       | <i>Le Secours Populaire</i>  |
|  | <i>Les Conseils municipaux des enfants</i>                             |
|  | <i>Les Mouettes du Rhin</i>  |
|  | <i>Les Services de Santé de la Ville de<br/>Strasbourg</i>             |
|  | <i>M2A</i>   |

|  |   |
|--|---|
| Martiaux Traditionnels                           | Magistrats  |
| Association Espace le Moulin – SEMAPHORE         | Maison d’Enfants St Joseph                                  |
| Association Espoir                               | Migration Santé   |
| Association Femmes de Paroles                    | Mission pour l’Insertion et pour l’Emploi                   |
| Association Foyer Notre Dame                     | Mouvement Français pour le planning familial                |
| Association J LATASTE « Les fougères »           | OPI   |
| Association Plurielles                           | Ordre des Avocats de Mulhouse                               |
| Association REGAIN                               | Ordre des Avocats de Strasbourg                             |
| AUCHAN   | Parole Sans Frontières                                      |
| C.A.R.D.E.K                                      | Préfecture du Bas-Rhin                                      |
| Caisse Mutualité Sociale Agricole du Bas-Rhin    | Préfecture du Haut-Rhin                                     |
| Caisse Mutualité Sociale Agricole du Haut-Rhin   | Rectorat Alsace   |
| CASAS  | Région Alsace   |
| CEMEA  | Relais emploi Mission Locale                                |
| Centre de la Ferme                               | Service de Protection des Mineurs de la Ville de Strasbourg |
| Centre Européen du Résistant déporté             | Services de Gendarmerie                                     |
| Centre Flora Tristan                             | Services de Police  |
| CFDT Union Régionale Interprofessionnelle Alsace | Services hospitaliers de Strasbourg                         |
| CIDFF Centre Information sur le Droit des Femmes | SOS Cronembourg   |
| CIMADE   | SOS Femme Solidarité  |
| Clair foyer                                      | SOS Habitant Neuhof   |
| Conseil Général du Bas-Rhin et son personnel     | UDAF 67   |
| Conseil Général du Haut-Rhin et son personnel    | UNICEF  |
| COOP Alsace                                      | Ville de Strasbourg   |
| CUS  |   |
| Education Nationale et son personnel             |   |
| Electricité de France                            |   |
| Electricité de Strasbourg                        |   |
| ERAGE  |   |
| Eveil Meinau                                     |   |
| FCPE-CDPE  |   |
| Fédération Départementale – MJC du Bas-Rhin      |   |

### 3. Themis membre de...

Conseil Départemental de prévention de la Délinquance du Bas-Rhin

CISPD de Strasbourg

CLSPD de Mulhouse

Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville (ORIV)

La Commission pour l'égalité des chances et la citoyenneté (COPEC)

Commissions départementales de lutte aux violences faites aux femmes 67 et 68

CDAD du Haut-Rhin

CDAD du Bas-Rhin

Commission «Droits de l'enfant » de l'UNICEF à Paris

RESF (Réseau éducation sans frontière)

FENAAH (Fédération nationale des Administrateur Ad Hoc)

CNAPE (Convention Nationale des Associations de Protection de l'Enfance)

## II. LA VIE DE L'ASSOCIATION

### A. La vie associative

#### 1. L'évolution de l'équipe

Au mois de Janvier 2014, Céline BUR a intégré l'équipe de Strasbourg comme juriste en remplacement de Johanna, ainsi que Anne-claire WILHELM en remplacement de Stéphane au poste de psychologue. A cette même période, à Mulhouse, nous avons accueilli deux nouveaux Emploi avenir, Kezban FIDAN sur un poste d'accueil et d'administration et Elodie EGELE comme éducatrice spécialisée. Début février, Fanny JAEGERT est recrutée comme juriste dans le Haut-Rhin, en remplacement de Sarah WEINRIEB-RICHARD qui après la réussite de son examen du barreau part rejoindre le cabinet de Magali SPAETY notre vice-présidente. En Juin, une éducatrice « historique » de l'association, Chahrazad ALLAM, a quitté l'effectif. Pendant les 15 ans qu'elle a consacré à l'association, elle a beaucoup œuvré pour les droits des enfants et la valorisation d'une approche éducative. Thomas KAYBAKI assure son remplacement. En Octobre, Laure Fondeur assistante administrative à Mulhouse quitte l'association pour rejoindre sa famille à Lyon. Elle est remplacée par Aurélie LONJARET. Fabienne INNINGER arrive à Strasbourg en CDD pour 3 demi-journées en renfort sur la gestion et l'administration de l'association.

Une année encore pleine de mouvements et de rebondissements. Ces changements et évolutions sont aussi la richesse de Themis car ils sont chaque fois la source de nouveaux départs positifs et d'arrivées riches et dynamisantes.

Les salariés ont tous poursuivis leur vie professionnelle vers un ailleurs qu'ils se souhaitaient et nous leur souhaitons bonne chance.

#### 2. Le Conseil d'Administration et le Bureau

Le bureau de l'association s'est réuni 7 fois en 2014. Les travaux du bureau sont surtout centrés sur l'organisation et sa mise en œuvre et l'évolution des emplois. Le tout en assurant l'équilibre financier de l'association.

Le conseil d'administration de l'association s'est réuni 4 fois en 2014.

#### 3. Le Groupe Technique et Les réunions AAH

Le groupe technique est une instance originale et pluridisciplinaire d'analyse des pratiques. Les réunions rassemblent l'équipe, des administrateurs et des professionnels ressources (juriste, pédiatre, avocat...). 6 groupes techniques se sont tenus en 2014. Ce lieu est au cœur du projet de Themis. Il permet une analyse des situations rencontrées, avec une approche pluridisciplinaire. Selon les thématiques abordées, des réflexions sont engagées et des journées de formation peuvent être organisées. Le Conseil

d'Administration, ou le Bureau, peut être amené à se saisir d'une question du Groupe technique pour une prise de position touchant à la politique de l'association.

Les réunions « administration ad hoc » ont lieu en moyenne une fois par mois. Ces temps permettent de réunir les personnels de Strasbourg et Mulhouse traitant des dossiers ad hoc, ainsi que Claude Schauder et Josiane Bigot. Il s'agit d'offrir un temps d'analyse et d'étude des dossiers qui peuvent présenter des difficultés.

Les dossiers Bas-rhinois et Haut-rhinois sont ainsi supervisés et discutés en équipe. 8 réunions AAH ont eu lieu au courant de l'année 2014.

#### 4. Le partenariat avec les avocats de la jeunesse

Depuis la création de Themis, les avocats ont une place essentielle et travaillent en relation étroite et quotidienne avec nos équipes. Cette organisation reste singulière en France. Ce travail partenarial est à promouvoir. L'intervention des avocats au sein de l'association est une des garanties de la prise en compte effective des droits des enfants. Les avocats interviennent également sur mandat lorsque Themis est désignée administrateur ad hoc.

En 2014, Themis a ainsi travaillé avec une quarantaine d'avocats des Barreaux de Saverne, Strasbourg, Colmar et Mulhouse et nous les en remercions. Nous avons également été sollicités par une dizaine d'avocats désirant travailler et se former auprès de Themis.

#### 5. Divers

- Rencontres partenariales avec le Codélico, la Brigade des Mineurs, l'Association Rescif et le CIDFF
- Création d'un nouveau LOGO .
- Actions menées en partenariat avec le Conseil Résidents Etrangers :
  - Présentation du « Bruit des Mangues » au Syndicat Potentiel et participation à la semaine de l'Egalité.
  - présentation de la pièce de théâtre « (Je) suis-moi », crée et jouée par les jeunes MIE accueillis par le Foyer Oberholz, à une classe de 1<sup>ière</sup> L du Lycée Jean Monnet.

### **B. Les actions de soutien au bénéfice de Themis**

#### **• Les actions menées :**

- Présence lors de la bibliothèque idéale en septembre
- Concert au Munsterhof de Madame « CHARRAS »
- Lion's Club d'Altkirch et Zone 41

- **Merci également pour leur soutien :**

- L'électricité de Strasbourg
- La Caisse d'Epargne
- Le ROTARY Illkirch-Graffenstaden
- L'Illiade
- Edifipierre
- La Caisse d'Allocations Familiales 67
- L'Erage
- Le Munsterhof
- La librairie Kléber

**C. Les travaux engagés, les actions nationales et européennes, les actions de formation.**

- **La Maison des Adolescents**

Nous sommes membres du Conseil d'Administration de la Maison des Adolescents et assurons une permanence juridique hebdomadaire par la mise à disposition d'un membre du personnel (Evelyne FRITSCH puis Sandrine TURKIELTAUB).

- **Les participations aux groupes de travail proposés par les partenaires :**

- COPEC
- CISPD
- Prévention des 15orces15es 15orces
- CNAPE
- FENAAH
- AEDE

- **Le Conseil de l'Europe**

Themis travaille au sein de groupes de travail au Conseil de l'Europe, en tant qu'association spécialiste des droits de l'enfant, sur les thématiques de « la Justice adaptée aux mineurs » et celle des « Jeunes Réfugiés ».

- **Les Actions de Formation auprès des professionnels ou futurs professionnels**

3 temps de formation ont été proposés aux avocats de la jeunesse au courant de l'année 2014. Les thématiques abordées ont été :

- l'enfant et la carcéralité

- le fonctionnement d'un CER
- le signalement : aspects médicaux

Ces temps de formation ont bénéficié à une douzaine d'avocats

Nous remercions Mme ROTH, responsable d'unité éducative du STEMO du Bas-Rhin, et le Docteur Yves ALEMBIK pour leurs interventions, ainsi que le CER Le Climont pour son accueil chaleureux et riche d'information.

- Formation auprès des agents de la CTS : « l'Adolescence »

### III. Les actions individuelles portées par Themis

#### A. Dans le département du Bas-Rhin

##### 1. Le Service Droit des Jeunes

##### a) *Généralités*

En 2014, l'équipe de Strasbourg a suivi **719 dossiers** dans le cadre du Service Droit des Jeunes dont **397 nouveaux dossiers** concernant 379 enfants.

| Année                  | 2013 | 2014 |
|------------------------|------|------|
| Nb de dossiers traités | 708  | 719  |
| Nb d'actes             | 8438 | 5855 |
| Moyenne                | 11,9 | 9.58 |

- **Profil des enfants accompagnés :**

| Age       | 2013 | 2014 |
|-----------|------|------|
| 0-5 ans   | 7%   | 6%   |
| 6-10 ans  | 14%  | 16%  |
| 11-15 ans | 30%  | 28%  |
| 16-18 ans | 41%  | 21%  |
| + 18 ans  | 8%   | 29%  |

- **Thématique des dossiers :**

| Thématique                    | % en 2013 | % en 2014 |
|-------------------------------|-----------|-----------|
| Droit des familles            | 13,6%     | 9.1%      |
| Accès à l'éducation           | 1,3%      | 11.8%     |
| Accès à la santé et aux soins | 9,4%      | -         |
| Accès aux droits sociaux      | 1,3%      | 1.4%      |
| Droit des étrangers           | 9,7%      | 10.7%     |
| Mineurs auteurs               | 1,7%      | 0.9%      |
| Enfants victimes aidés        | 9,7%      | 7.4%      |
| Mandat pénal Ad hoc           | 20,5%     | 17.7%     |
| Mandat civil Ad hoc           | 27,8%     | 34.4%     |
| Mineurs étrangers Ad Hoc      | 5%        | 6.6%      |

Le droit pénal représente toujours une part importante de l'activité de l'association. Le travail que nous menons en tant qu'administrateur ad hoc l'explique.

Le droit de la famille reste une activité stable et importante de l'accès aux droits.

La stabilité de l'activité juridique en matière de droit des étrangers se confirme.

- **La mise en relation avec Themis :**

| <b>Partenaires</b>       | <b>En %</b> |
|--------------------------|-------------|
| MJD, Justice, Avocats    | 44.23%      |
| Police et Gendarmerie    | -           |
| Santé                    | 0.28%       |
| Convention locale, Maire | 0.28%       |
| Social                   | 2.82%       |
| Autres associations      | 6.2%        |
| Relations personnelles   | 0.56%       |
| Autres                   | 45.63%      |

La justice et les professionnels du secteur social sont nos partenaires privilégiés pour la mise en relation.

### ***b) Le mandat d'administrateur ad hoc en matière civile et pénale***

Notre association est habilitée à exercer le mandat d'administrateur ad hoc depuis le 5 décembre 2000, et ce pour l'ensemble des tribunaux relevant de la Cour d'Appel de Colmar.

Au cours d'une procédure, civile ou pénale, les magistrats procèdent à la désignation d'un administrateur ad hoc lorsque les intérêts de l'enfant apparaissent en contradiction avec ceux de ses représentants légaux, ou lorsque les intérêts de l'enfant ne sont pas suffisamment représentés par ses représentants légaux (art 706-50 du Code de Procédure pénale et art 388-2 du Code Civil).

Par convention signée le 5 mai 2010, le Conseil Général du Bas-Rhin a délégué la mission d'administrateur ad hoc concernant les enfants confiés au Président du Conseil Général à l'association Themis. Ladite convention a été renouvelée pour l'année 2014, avec un maintien du financement, malgré la hausse constante de l'activité depuis 2010.

- **Le nombre de désignations :**

394 dossiers étaient en cours durant l'année 2014 dont 104 concernaient de nouvelles désignations.

| Date de désignation                                | 2013 | 2014 |
|--|------|------|
| Nb d'enfants pour lesquels nous avons été désignés | 125  | 104  |
| Nb de dossiers toujours suivis en 2013             | 475  | 394  |

Nous avons une très légère baisse du nombre de désignation en 2014. Toutefois, le nombre de dossiers toujours suivis reste conséquent.

- **Provenance des désignations :**

| Désignant                                     | 2013 | 2014 |
|---|------|------|
| Juge d'instruction                            | 13   | 12   |
| Procureur                                     | 24   | 38   |
| Tribunal Correctionnel                        | 6    | 4    |
| Juge des enfants                              | 3    | 8    |
| Juge aux Affaires Familiales / Chambre Civile | 2    | 6    |
| JAF en charge de la Tutelle des mineurs       | 77   | 36   |

- **Motifs des désignations :**

| Thématiques des dossiers ouverts en 2014      | Nombre de désignations |
|---|------------------------|
| <b>En matière pénale</b>                      |                        |
| Viols, Agressions sexuelles                   | 15                     |
| Violences                                     | 29                     |
| Tentatives d'homicide, meurtres               | -                      |
| Autres  | 9                      |
| <b>Sous-total</b>                             | <b>53</b>              |
| <b>En matière civile</b>                      |                        |
| Exercice de l'autorité parentale              | 1                      |
| Contestation de paternité                     | -                      |
| Assistance éducative                          | 8                      |
| Recouvrement, gestion de dommages et intérêts | 29                     |
| Succession, gestion capital décès             | 5                      |
| Autres  | 8                      |
| <b>Sous-total</b>                             | <b>51</b>              |
| <b>TOTAL</b>                                  | <b>104</b>             |

En 2014, nous constatons que le nombre de désignations en matière pénale et le nombre de désignations en matière civile sont équilibrés.

En matière pénale, les infractions principalement concernées sont des violences.

- **La gestion Financière :**

| <b>Année d'ouverture</b>         | <b>2013</b> | <b>2014</b> |
|----------------------------------|-------------|-------------|
| <b>Nbre de dossiers en cours</b> | 142         | 162         |

Les dossiers ouverts dans le cadre d'une gestion financière apparaissent essentiellement comme la suite du traitement du dossier dans le cadre de la procédure pénale. De fait, il s'agit en fait de placer sur un compte épargne bloqué, jusqu'à la majorité, l'argent provenant des dommages et intérêts alloués au mineur. La gestion desdits comptes se fait entièrement sous le contrôle du Juge des Affaires Familiales en charge de la Tutelle des Mineurs, à qui un compte rendu de gestion est par ailleurs rendu tous les ans.

### ***c) Les Droits de l'Enfant dans le champ du Droit des Etrangers***

L'accompagnement des Mineurs Etrangers Isolés sur le département a connu une certaine évolution positive au courant de l'année 2014.

#### **Evolution :**

Depuis la création de la CelMIE du Conseil Départemental, du SAMI et des services dédiés d'accueil de mineurs isolés étrangers du Château d'Angleterre et du Foyer Oberholz, nous pouvons nous satisfaire d'une évolution positive dans la prise en charge de ce public.

En fin d'année 2014, seule une dizaine de jeunes était encore prise en charge en hôtel, les autres bénéficiant à présent d'hébergement en foyer pour les moins de 16 ans, et en colocations pour les plus de 16 ans. Ces prises en charge, plus respectueuses des droits de ces jeunes, favorisent leur intégration au sein de la société française et par conséquent la poursuite d'un parcours menant vers l'autonomie.

Une difficulté demeure cependant : la fin des contrats jeunes majeurs ou, tout du moins, leur limitation dans le temps. En effet, la fin de ce dispositif impose aux jeunes une intégration professionnelle rapide, encore empêchée par des délais de délivrance de titre de séjour trop longs. L'association a ainsi dû accompagner bon nombre de jeunes dans le cadre de recours gracieux contre des décisions de refus de CJM.

L'association a par ailleurs rencontré à plusieurs reprises la CelMIE et le SAMI afin d'échanger au sujet de l'accès au droit des primo-arrivants faisant l'objet d'une évaluation de leur minorité et de leur isolement. Ce travail se poursuit sur l'année 2015.

#### **Travail en partenariat :**

En plus du travail au quotidien avec les équipes éducatives, nous poursuivons la co-animation avec l'Association Parole Sans Frontières, du Groupe de Travail MIE initié en

2010. Ce Groupe permet la rencontre régulière entre acteurs de terrain accompagnant les MIE, aux fins d'échanges d'information et de partage de pratiques. Les thématiques abordées cette année ont été :

- « L'individuel dans le collectif : comment prendre en compte la spécificité du MIE dans un collectif ? »
- « L'accès au travail »
- « Le passage de la majorité : enjeux psychologiques, sociaux et juridiques »
- « L'inscription dans une dimension collective, dedans et hors institution »
- « La fin potentielle des Contrats Jeunes Majeurs »
- « La scolarisation des Mineurs Isolés Etranger »

### **Participation aux commissions préfectorale :**

Temps de rencontre entre associations Strasbourgeoises accompagnants les étrangers en situation irrégulière et la Préfecture, les commissions préfectorales sont des espaces de dialogues permettant aux structures d'exposer au Secrétaire Général les situations d'usagers en difficulté pour lesquels des raisons humanitaires peuvent être invoquées.

3 commissions préfectorales ont eu lieu au courant de l'année 2014.

### **2. Le Stage Horizon**

Le « Stage Horizon » est un dispositif qui s'adresse aux collégiens et lycéens de l'Eurométropole de Strasbourg. C'est un projet porté conjointement par l'établissement scolaire, le jeune et sa famille et l'association THEMIS.

Individualisé, ce projet tente de répondre aux problématiques rencontrées par le jeune.

Le « Stage Horizon » est un accompagnement personnalisé élaboré avec le jeune, pour lui permettre d'amorcer une réflexion sur sa place, notamment, au sein de son établissement scolaire.

La durée de ce stage est de 1 à 10 jours ouvrés, une période qui permet de s'adapter aux différentes situations évoquées lors de notre rencontre avec le jeune et le chef d'établissement.

Nous travaillons avec un réseau de partenaires variés: entreprises, associations caritatives, personnes du milieu artistique et sportif.

Nous avons été sollicités à 7 reprises par des établissements. Nous avons réalisé 4 prises en charge durant l'année.

### 3. L'accompagnement en Conseil de Discipline

- **Objectifs**

- Réfléchir avec l'élève sur sa place à l'école
- Maintenir l'élève dans le système scolaire
- Eviter la récurrence et contribuer à la lutte contre le décrochage scolaire

- **Public concerné :**

Cette action s'adresse aux collégiens ou lycéens scolarisés sur l'ensemble du département du Bas-Rhin ayant fait l'objet d'une convocation devant le conseil de discipline.

- **Démarche poursuivie :**

Pour les différentes situations, nous avons rencontré en double écoute le jeune et l'un de ses représentants légaux afin que ceux-ci nous expliquent la situation. Nous avons expliqué au jeune la raison d'être du Conseil de Discipline et avons tenté de faire le lien entre son comportement et le motif invoqué. Nous l'avons par ailleurs informé du déroulement de la procédure disciplinaire.

Après avoir informé le chef d'établissement de notre accompagnement, nous avons fixé une date pour consulter le dossier sur place. Nous étions évidemment présents lors de la tenue du Conseil de Discipline, et ce, afin d'expliquer à ses membres la démarche entreprise par le jeune et pour nous permettre de reprendre avec ce dernier la sanction, le cas échéant, prononcée.

A l'issue de la procédure, nous préparons le jeune à son retour en classe et, le cas échéant, l'accompagnons dans le cadre de sa nouvelle affectation scolaire.

Pour l'année civile 2014, nous avons travaillé avec 5 jeunes et leurs parents convoqués devant le Conseil de Discipline et nous en avons assisté 3.

## B. Dans le département du Haut-Rhin

### 1. Le Service Droit des Jeunes

#### a) *Généralités*

En 2014, l'équipe de Mulhouse a suivi **537 dossiers** dans le cadre du Service Droit des Jeunes dont **317 nouveaux dossiers**.

| <b>Année</b>           | <b>2013</b> | <b>2014</b> |
|------------------------|-------------|-------------|
| Nb de dossiers traités | 470         | 537         |
| Nb d'actes             | 4512        | 4779        |
| Moyenne                | 9,6         | 8.9         |

L'activité est stable mais inférieure à Strasbourg. Cette situation s'explique aisément du fait de la réduction de nos possibilités d'accueil faute de financement suffisant pour l'accès aux droits.

#### • **Profil des enfants accompagnés :**

| <b>Age</b> | <b>2013</b> | <b>2014</b> |
|------------|-------------|-------------|
| 0-5 ans    | 12%         | 12%         |
| 6-10 ans   | 26%         | 26%         |
| 11-15 ans  | 32%         | 32%         |
| 16-18 ans  | 22%         | 22%         |
| + 18 ans   | 8%          | 8%          |

#### • **Thématique des dossiers :**

| <b>Thématique</b>             | <b>% en 2014</b> |
|-------------------------------|------------------|
| Droit des familles            | <b>7,1%</b>      |
| Accès à l'éducation           | <b>2,5%</b>      |
| Accès à la santé et aux soins | <b>4,1%</b>      |
| Accès aux droits sociaux      | <b>0,9%</b>      |
| Droit des étrangers           | <b>0,7%</b>      |
| Mineurs auteurs               | <b>12,5%</b>     |
| Enfants victimes aidés        | <b>4,3%</b>      |
| Mandat pénal Ad hoc           | <b>19,9%</b>     |
| Mandat civil Ad hoc           | <b>46,3%</b>     |
| Mineurs étrangers Ad Hoc      | -                |

- **La mise en relation avec Themis**

| <b>Partenaires</b>       | <b>En %</b> |
|--------------------------|-------------|
| MJD, Justice, Avocats    | 50.79%      |
| Police et Gendarmerie    | 0.63%       |
| Santé                    | 1.26%       |
| Convention locale, Maire | 6.94%       |
| Social                   | 10.09%      |
| Autres associations      | 10.73%      |
| Relations personnelles   | 5.68%       |
| Autres                   | 13.88%      |

***b) Le mandat d'administrateur ad hoc en matière civile et pénale***

- **Le nombre de désignations :**

**391** dossiers étaient en cours durant l'année 2014 dont **132** concernaient de nouvelles désignations.

| <b>Date de désignation</b>                         | <b>2013</b> | <b>2014</b> |
|--|-------------|-------------|
| Nb d'enfants pour lesquels nous avons été désignés | 126         | 132         |

Le nombre de désignations en matière civile a fortement diminué, toutefois le nombre de désignations restent stable.

- **Provenance des désignations :**

| <b>Désignant</b>                              | <b>2013</b> | <b>2014</b> |
|---|-------------|-------------|
| Juge d'instruction                            | <b>13</b>   | <b>10</b>   |
| Procureur                                     | <b>18</b>   | <b>13</b>   |
| Tribunal Correctionnel                        | <b>0</b>    | <b>4</b>    |
| Juge des enfants                              | <b>6</b>    | <b>9</b>    |
| Juge aux Affaires Familiales / Chambre Civile | <b>78</b>   | <b>82</b>   |
| JAF en charge de la Tutelle des mineurs       | <b>11</b>   | <b>14</b>   |

- **Motifs des designations:**

| Thématiques des dossiers ouverts en 2014        | Nombre de désignations |
|---|------------------------|
| <b>En matière pénale</b>                        |                        |
| Viols, Agressions sexuelles                     | 11                     |
| Violences                                       | 15                     |
| Délaissement de mineur                          | 1                      |
| Autres  | 3                      |
| <b>Sous-total</b>                               | <b>1</b>               |
| <b>En matière civile</b>                        |                        |
|   | <b>31</b>              |
| Exercice de l'autorité parentale                |                        |
| Contestation de paternité                       | 57                     |
| Assistance éducative                            | 24                     |
| Recouvrement, succession, gestion capital décès | 6                      |
| Ouverture tutelle d'Etat                        | 14                     |
| <b>Sous-total</b>                               | <b>101</b>             |
| <b>TOTAL</b>                                    | <b>132</b>             |

- **La gestion Financière:**

| Année                            | 2013 | 2014 |
|----------------------------------|------|------|
| <b>Nbre de dossiers en cours</b> | 150  | 160  |

## 2. Le Stage Horizon

Le stage "Horizon" est la mise en œuvre d'un projet personnalisé sur le temps scolaire. Il est élaboré au bénéfice d'un élève en difficulté comportementale, conjointement par un collège ou un lycée, les associations Thémis et Sahel Vert, et la famille du jeune concerné.

Le stage "Horizon" concerne les jeunes mineurs scolarisés dans des collèges ou lycées situés sur le territoire de Mulhouse Alsace Agglomération :

- présentant des comportements problématiques (absentéisme, infractions au règlement intérieur, ...) susceptibles de les conduire à une sanction disciplinaire,
- ou concernés par une mesure d'exclusion scolaire prononcée par le chef d'établissement ou le conseil de discipline.

**Le stage Horizon peut être d'une durée maximale de 10 jours et se décline par une prise en charge à trois niveaux :**

1. Un accompagnement d'ordre civique fondé sur une éducation à la citoyenneté par la sensibilisation au Droit (droits et responsabilités), assuré par Thémis. *Audience au tribunal, animation des expositions, rencontre avec professionnels et institutions (avocats, forces de l'ordre...)*
2. Un accompagnement d'ordre technique, support éducatif, dans le cadre d'une action de solidarité, assuré par Sahel Vert. *Participation à des réalisations*

*concrètes, en mécanique, menuiserie, maçonnerie, espaces verts, conditionnement de colis alimentaires.*

3. Un accompagnement d'ordre scolaire pour permettre la poursuite des apprentissages et/ou une remise à niveau assuré par l'établissement.

## **Bilan de l'année civile 2014**

Nombre de sollicitations des établissements : 28

Nombre de stages réalisés: 24

### **Répartition des garçons et des filles**

Le stage Horizon a concerné 22 garçons et 2 filles

### **Age des stagiaires :**

Les stagiaires avaient entre 12 et 16 ans, soit une moyenne de 14 ans. La moyenne d'âge reste la même par rapport à 2013.

### **Répartition par classe :**

La majorité des élèves accueillis était en classe de 4<sup>ème</sup> (10 élèves).

### **Etablissement d'origine des stagiaires**

Cette année, nous avons accueilli 24 collégiens.

15 jeunes étaient scolarisés à Mulhouse, 2 jeunes à Illzach, un à Lutterbach, un à Kingersheim et un à Brunstatt

### **Durée moyenne de la prise en charge**

La durée moyenne du stage est de 9 jours.

### **Eléments d'évaluation**

21 stages se sont déroulés normalement :

- respect du cadre
- réalisation du stage jusqu'au bout
- participation active au stage

3 stages ne se sont pas réalisés jusqu'au bout

### **Réunion prédétermination**

24 réunions de prédétermination ont eu lieu en 2014. Nous nous sommes déplacés à plusieurs reprises pour certains jeunes.

### **Réunion de bilan**

21 réunions de bilan ont eu lieu en 2014

Il y a eu en 2014 6 évaluations à 2 mois.

### **3. Le point d'accueil parents/enfants dans le cadre de l'échec scolaire**

En 2012, nous avons proposé un nouvel accompagnement dans le cadre de la lutte contre l'échec scolaire, projet soutenu par le REAAP du Haut-Rhin. Il s'agit de mettre en

place un point d'accueil au sein de l'association pour les parents et les enfants en situation d'échec scolaire (décrochage, absentéisme, problèmes de comportement), l'objectif étant de constituer un lieu d'écoute, d'aide et d'accompagnement des parents et des enfants pour redonner du sens à l'école, pour les aider à comprendre et traverser leurs difficultés.

Par ailleurs, nous proposons des rencontres cafés débats entre parents, pour permettre à ces derniers d'échanger sur leurs difficultés, de les confronter avec d'autres parents dans une situation similaire, d'envisager ensemble des solutions.

Nous avons pour l'année 2014 reçu 8 jeunes accompagnés par au moins l'un des parents.

Une nouvelle demande émerge de la part des parents et des jeunes accueillis, demande qui consiste à préparer avec eux le conseil de discipline et le cas échéant les accompagner.

Par ailleurs, nous avons organisé 3 cafés débats à destination des parents avec malheureusement toujours aussi peu d'inscrits.

## IV. Les actions collectives

### A. Dans le département du Bas-Rhin

#### 1. Les relations amoureuses

- **Présentation:**

Nous redéfinissons avec les jeunes ce qu'est une relation amoureuse et les principes juridiques qui l'encadrent. Nous travaillons à partir d'images, des textes, de musiques et de clips actuels, sur l'image du corps de la femme et de l'homme, les stéréotypes qui en découlent, et l'influence de ceux-ci sur les premiers comportements amoureux. L'objectif est de permettre aux élèves de s'exprimer. La notion de respect (de soi, de l'autre) dans la relation à l'autre est le fondement de cette intervention.

- **Bilan pour l'année civile 2014 :**

|                                      | CUS | Hors CUS | Total |
|--------------------------------------|-----|----------|-------|
| <b>Nombre de classes rencontrées</b> | -   | 3        | 3     |

Soit environ 75 élèves rencontrés. Seules des classes de Lycée ont été concernées.

#### 2. Lutter contre les discriminations

- **Présentation :**

Il s'agit d'amener les élèves à réfléchir sur les différentes formes de discriminations et de les définir juridiquement. Pour cela il est nécessaire de confronter les points de vue, de déconstruire certains stéréotypes, afin de lutter contre les idées et les représentations qui génèrent les actes discriminants illégaux. Cette action se base sur la loi mais aussi sur des événements d'actualités afin d'agrémenter le débat.

- **Bilan pour l'année civile 2014 :**

|                                      | CUS | Hors CUS | Total |
|--------------------------------------|-----|----------|-------|
| <b>Nombre de classes rencontrées</b> | 6   | -        | 6     |

Soit environ 150 élèves rencontrés. Seules des classes de collège ont été concernées.

### 3. Le « Mois de l'Autre »

- **Présentation**

Depuis 2004, le Conseil Régional d'Alsace a fait du mois de mars le mois dédié à l'« Autre » dans tous les lycées et CFA Alsaciens. Le Conseil Régional propose pour cela de financer des actions portées par diverses associations du territoire alsaciens visant à ouvrir à la différence, qu'elle soit sociale, culturelle, religieuse, ethnique, liée au sexe ou au handicap.

Depuis plusieurs années déjà Themis participe activement à ce mois dédié au respect en proposant plusieurs de ses actions collectives.

- **Bilan chiffré :**

|                                      | <b>Lutter contre les Discriminations</b> | <b>Les relations amoureuses</b> | <b>Internet</b> | <b>Total</b> |
|--------------------------------------|--|---------------------------------|-----------------|--------------|
| <b>Nombre de classes rencontrées</b> | 8  | 7                               | 31              | <b>46</b>    |

Soit environ **1380 jeunes** concernés.

|                                      | <b>Strasbourg</b> | <b>CUS</b> | <b>Hors CUS</b> | <b>Total</b> |
|--------------------------------------|-------------------|------------|-----------------|--------------|
| <b>Nombre de classes rencontrées</b> | 8                 | 8          | 30              | <b>46</b>    |

### 4. La Tournée des Quartiers

- **Présentation :**

Comme chaque année depuis 1999, Themis a participé à la Tournée des Quartiers aux fins d'y animer les ateliers de la citoyenneté.

Nous avons proposé aux enfants, suivant les semaines, deux activités distinctes :

1. un espace de débats et de réflexions autour des thématiques de discriminations, des droits des enfants et d'écocitoyenneté. Ces sujets ont pu être abordés au travers de différents outils :
  - ✓ des jeux (*D'accord/Pas d'accord ?*, *Juste/Pas juste ?*, *Pareil/Pas Pareil ?*, *Les explorateurs*, *Quels professeurs choisirais-tu ?*, *Quels copains choisirais-tu ?*, le jeu des sept familles en matière de droits de l'enfant et de protection de l'environnement, *Gaf'o CO2*, *Distinction*,...);

- ✓ des livres (*Féroce* de J.-F. Chabas et D. Sala, *L'homme au chapeau* de T. Corda, *Le bus de Rosa* de F. Silei et M. A. C. Quarello, *La pire des princesses* de A. Kemp et S. Ogilvie, *Je porte la culotte / Le jour du slip* de T. Gornet et A. Percin, *Max et Koffi sont copains* de D. de Saint Mars et S. Bloch,...) ;

2. la création d'un journal permettant aux jeunes de devenir, le temps d'une semaine de petits reporters, partant en quête de réponses. Les débats ont été divers et variés, les interviews multiples. Nos journalistes en herbe ont ainsi pu interroger les passants et les habitants du quartier, sur les droits des enfants, l'importance du tri et plus généralement, l'éco-citoyenneté, l'histoire du quartier, l'égalité fille/garçon etc...

Ces différents outils nous ont permis d'amorcer une multitude de sujets de société avec les enfants et de sensibiliser les plus jeunes à la prise de parole en public, à l'écoute de l'autre et à la construction de son esprit critique.

- **Bilan chiffré pour l'année 2014 :**

La tournée s'est déplacée, semaines après semaines, dans 9 quartiers de Strasbourg :

- Elsau
- Musau
- Neuhof
- Montagne Verte
- Hautepierre
- Cité de l'Ill et Port-du-Rhin
- Meinau
- Koenigshoffen

Nous avons ainsi décomptés **486 passages d'enfants et de jeunes** sur nos ateliers. Les enfants et les jeunes inscrits correspondent à ceux qui ont participé au moins à une des activités proposées à notre atelier.

Nous avons également eu l'occasion d'échanger avec quelques adultes (parents, éducateurs et acteurs des quartiers) en demande d'informations juridiques.

## 5. L'Odyssée Citoyenne

L'Odyssée citoyenne est dorénavant un projet bien ancré dans l'éducation à la citoyenneté des enfants de l'Eurométropole de Strasbourg. Le projet a donc été reconduit cette année 2013-2014.

L'Odyssée citoyenne est un projet qui se déroule tout au long de l'année scolaire dans des classes de primaires. C'est avant tout une année de rencontres, de découvertes, de réflexions pour les enfants et les adultes qui les encadrent, autour des questions de droit et de citoyenneté.

Pour cette nouvelle édition, les objectifs restent les mêmes. Toutefois, l'action évolue dans son contenu et son déroulement.

### • **Les objectifs**

- **Inform**er les enfants sur leurs droits à partir de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant et son application au quotidien (famille, école, vie sociale) ;
- **Favoriser l'éducation** des enfants au respect des personnes, des biens, à la non-violence, à l'apprentissage des règles, des lois et à la notion de « vivre ensemble » ;
- **Communiquer sur les droits** de l'enfant comme moyen de socialisation, de protection et d'éducation à la citoyenneté, et sur le statut de l'enfant aujourd'hui ;
- **Permettre aux enfants de rencontrer**, de repérer et d'échanger avec les professionnels du droit et de l'enfance ;
- **Permettre aux enfants de s'engager** dans une démarche d'apprentissage des bases de la citoyenneté ;
- **Inform**er, **sensibiliser et former aux règles** et à la loi ;
- **Permettre à l'enfant** de se situer en tant que **sujet de droit et acteur de la société** dans laquelle il vit.

### • **Le partenariat**

L'Odyssée citoyenne mobilise de nombreux partenaires intervenant durant les différentes étapes réparties tout au long de l'année scolaire. Elle est aussi le fruit du partenariat entre l'Eurométropole de Strasbourg et Themis.

Les partenaires présents l'an passé ont réitérés leur engagement au projet : CTS, ÉNEREST-Gaz de Strasbourg, le Groupe ES, le CERD/Struthof, la réserve naturelle du Rohrschollen, les avocats de la jeunesse, le SDIS 67.

La totalité du programme pédagogique a été réalisé dans l'ensemble des classes partenaires et par conséquent, les objectifs fixés ont été remplis.



- **Déroulement et contenu**

| <b>ETAPE</b>                                     | <b>CONTENU</b>   | <b>DEROULEMENT</b>   |
|--|--|--|
| <b>Citoyens...à vos marques!</b>                 | Découverte du projet et de la CIDE   | Intervention dans chaque classe effectuée par un référent de Themis  |
| <b>Rencontre avec le Maire</b>                   | Découverte du rôle et de la fonction des élus locaux et du Maire   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparation en classe à la rencontre dans l'établissement ou à la Mairie</li> <li>- Rencontre avec le maire ou un élu de la commune</li> </ul>          |
| <b>Moi et les adultes chargés de me protéger</b> | Rôle des adultes et de leur(s) mission(s) de protection  | Intervention dans chaque classe effectuée par un référent de Themis et un professionnel (avocat, magistrat, policier,...)  |
| <b>Histoire de résistances</b>                   | Travail autour des liens intergénérationnels au travers de l'histoire personnelle et collective                | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Intervention dans chaque classe effectuée par un référent de Themis</li> <li>- Visite de l'ancien camp de concentration de Natzweiler (CERD)</li> </ul> |
| <b>Moi, citoyen européen</b>                     | Connaître les étapes de la construction de l'Europe Distinguer « Union Européenne » et « Conseil de l'Europe » | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Intervention en classe par un référent de Themis</li> </ul>   |
| <b>Eco-citoyenneté</b>                           | La citoyenneté passe également par le respect de son cadre de vie et de la nature                              | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Intervention en classe</li> <li>- Visite de la Réserve naturelle du Rohrschellen</li> </ul>   |
| <b>Fête de l'Odysée Citoyenne</b>                | Final de l'Odysée  | Forum Citoyen à la salle de l'Illiade (Illkirch-Graffenstaden)   |

- **Bilan de l'édition 2014/2015:** Ont participé cette année :

| Ville                      |    | Établissements          | Niveau  | Nbre d'élèves |
|----------------------------|----|-------------------------|---------|---------------|
| STRASBOURG                 | 1  | Ecole Camille Hirtz     | CM2     | 29            |
|                            | 2  | Ecole du Conseil des XV | CM1     | 27            |
|                            | 3  | Ecole Gutenberg         | CM2     | 22            |
|                            | 4  | Ecole Guynemer 1        | CM2     | 20            |
|                            | 5  | Ecole Jean Fischart     | CM2     | 22            |
|                            | 6  | Ecole Karine            | CM2     | 22            |
|                            | 7  | Ecole Léonard de Vinci  | CM2     | 22            |
|                            | 8  | Ecole Marguerite Perey  | CM2     | 25            |
|                            | 9  | Ecole St Jean           | CM2     | 30            |
|                            | 10 | Ecole Ste Aurélie       | CM1     | 28            |
| LINGOLSHEIM                | 11 | Ecole du Molkenbronn    | CM2     | 32            |
| ECKBOLSHEIM                | 12 | Ecole les Tilleuls      | CM1/CM2 | 21            |
| ILLKIRCH-<br>GRAFFENSTADEN | 13 | Ecole du Centre         | CM2     | 30            |
|                            | 14 | Ecole du Sud            | CM1/CM2 | 26            |
|                            | 15 | Ecole du Sud            | CM2     | 19            |
| BISCHHEIM                  | 16 | Ecole les Prunelliers   | CM2     | 26            |
|                            | 17 | Ecole les Prunelliers   | CM2     | 25            |
| OSTWALD                    | 18 | Ecole du Centre         | CM2     | 26            |
| SOUFFELWEYERS<br>HEIM      | 19 | Ecole Dannenberger      | CM1     | 26            |
| SCHILTIGHEIM               | 20 | École Paul Bert         | CLIS    | 9             |
|                            |    |                         |         | <b>487</b>    |

## 6. La coordination et l'animation du Conseil Municipal des Enfants de la Ville d'Illkirch-Graffenstaden

### • **Présentation**

Il s'agit par ce biais de proposer aux enfants de la commune d'Illkirch-Graffenstaden un véritable apprentissage de la citoyenneté au travers de l'acquisition des processus démocratiques et participatifs.

Le CME est un lieu de discussion, de réflexion, de proposition et d'action pour les enfants d'Illkirch. Dans cette optique, le CME a pour vocation de permettre aux enfants un apprentissage de la citoyenneté qui passe notamment par la familiarisation avec les processus démocratiques (le vote, le débat contradictoire, les élections) mais aussi par la gestion autonome de projets, par les enfants eux-mêmes.

### • **Objectifs pédagogiques :**

*Sensibiliser les enfants à la citoyenneté :*

- Accompagner les enfants dans leur engagement individuel et collectif
- Développer au sein des actions la notion de solidarité et de respect.

*S'impliquer sur la commune :*

- Amener les enfants à déterminer leurs priorités, à distinguer les projets communs en travaillant en petits groupes.
- Appuyer les travaux par la mise en place de méthodes de travail seul et en groupe. Travaux de « restitution » du projet aux autres sous forme d'écriture et sous forme orale.
- Développer les compétences de l'enfant élu en tant qu'acteur et participant à la gestion de son investissement sur le projet dans la durée.
- Permettre à l'enfant d'acquérir un savoir-faire dans la préparation et la mise en place d'un projet.
- Développer des partenariats avec les différents acteurs de la vie locale concernés par le projet.
- Travailler la communication avec leurs électeurs.

*Prendre la parole, argumenter ses idées*

- Donner la possibilité à l'enfant de s'exprimer.
- Aider l'enfant à construire un argumentaire.
- Savoir écouter, respecter l'autre, être le représentant, le porte-parole de ses électeurs.
- Permettre à l'enfant d'être responsabilisé.

- **Public**

Le travail s'est poursuivi avec les enfants élus du Conseil Municipal de la Ville d'Illkirch-Graffenstaden en décembre 2013, soit 35 enfants âgés de 9 à 11 ans.

- **Déroulement**

| <b>Commission</b>                     | <b>Nombre de séances</b> | <b>Projets</b>   |
|---------------------------------------|--------------------------|--|
| <b>Environnement</b>                  | <b>16</b>                | -Parcours de sensibilisation autour de la vie des abeilles<br>- Sélection des poubelles ludiques<br>- Participation au plan éducatif global avec les CEMEA |
| <b>Animation et loisirs pour tous</b> | <b>16</b>                | -Peinture des panneaux du cabanon Ill des jeux aux ateliers municipaux<br>- Organisation du Carnaval<br>- Organisation de la Boum                          |
| <b>Vie Scolaire</b>                   | <b>16</b>                | -Préparation et mise en place d'un pédibus pour la rentrée scolaire 2016   |

## 7. Autres projets

- Maison d'arrêt
- Projet « Graine de citoyen » :

Nous avons été sollicités par une éducatrice spécialisée du SESSAD (Service D'Education Spéciale et de Soins à Domicile) de Diemeringen, lui-même rattaché à l'IME (Institut Médico-Educatif), afin de proposer un projet autour de questions de citoyenneté pour des enfants âgés de 9 à 13 ans. Le projet s'étant de novembre 2014 à mars 2015.

Ainsi cinq interventions ont été retenues :

1. Présentation
2. Question de droits – la CIDE
3. Découverte de la justice
4. Internet – restons prudents
5. Relations aux autres - relations amoureuses

- Semaine de l'égalité :

Pour la troisième année consécutive, la ville de Strasbourg a organisé une semaine de l'égalité et de lutte contre les discriminations au travers de nombreux débats, expositions et autres ateliers éducatifs, du 12 au 22 novembre 2014. Dans ce cadre Themis a proposé deux actions :

#### ([e] suis moi

Présentation d'une pièce de théâtre réalisée et jouée par des jeunes accompagnés par le service extérieur du foyer Oberholz sur la thématique des Mineurs Isolés Etrangers. La pièce a été jouée devant une classe de première littéraire du Lycée Jean Monnet le jeudi 13 novembre 2014, dans la salle de la bourse, suivi d'un échange entre le public et les comédiens.

Au préalable, un travail a été effectué en classe par Themis et le conseil des résidents étrangers afin de sensibiliser les élèves sur la problématique des mineurs isolés étrangers, sous la forme d'une intervention de 2h au sein de l'établissement.

Suite à la pièce, un dernier temps de travail en classe toujours mené par Themis et le conseil des résidents étrangers a permis d'approfondir la question ainsi que de faire un retour sur les impressions des élèves suite à cette pièce.

- Les écrans de l'égalité « Ma vie pour la tienne »

A l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de la convention Internationale des Droits de l'Enfant, projection du film « Ma vie pour la tienne » de Nick CASSAVETES à l'Odyssee, le 20 novembre 2014. La projection était suivie d'un échange avec la salle en présence de Josiane Bigot.

## B. Dans le département du Haut-Rhin

### 1. Le « Mois de l'Autre »

- **Présentation :**

Depuis 2004, le Conseil Régional d'Alsace a fait du mois de mars le mois dédié à l'« Autre » dans tous les lycées et CFA Alsaciens. Le Conseil Régional propose pour cela de financer des actions portées par diverses associations du territoire alsaciens visant à ouvrir à la différence, qu'elle soit sociale, culturelle, religieuse, ethnique, liée au sexe ou au handicap.

Depuis plusieurs années déjà Themis participe activement à ce mois dédié au respect en proposant plusieurs de ses actions collectives.

- **Les actions portées par l'association, dans le 68, dans le cadre du « Mois de l'Autre » :**

|                                      | <b>Lutter contre les Discriminations</b> | <b>Les relations amoureuses</b> | <b>Internet</b> | <b>Total</b> |
|--------------------------------------|--|---------------------------------|-----------------|--------------|
| <b>Nombre de classes rencontrées</b> | 3  | 4                               | 7               | <b>14</b>    |

Soit environ **400** jeunes concernés.

### 2. La lutte contre le harcèlement en milieu scolaire

En 2013, une action nous a été spécifiquement demandée : comment intervenir de manière préventive dans le cadre du harcèlement en milieu scolaire ? Comment repérer ? Quels outils ? Comment agir auprès du personnel pédagogique ?

Les besoins se sont fait ressentir auprès des classes de 6<sup>ème</sup>, du fait du changement d'établissement, du changement de classe, du changement d'environnement, et de rythme.

Cette action que nous sommes en mesure de proposer aujourd'hui est le fruit d'une réflexion pluridisciplinaire, avec la contribution des juristes (cadre légal, définitions, sanctions), des travailleurs sociaux (élaboration d'outils) et de la psychologue (le ressenti, les conséquences, ...)

Cette action a été testée dès le mois de juin 2013 au collège Kennedy de Mulhouse, après plusieurs réunions de travail avec l'infirmière scolaire, l'assistante de service social scolaire, les CPE et la direction. Nous sommes intervenus pour les 6 classes de 6<sup>ème</sup> en binôme éducateur/psychologue.

Après ces premières interventions, nous nous sommes rendu compte de l'ampleur de cette problématique auprès des élèves mais également auprès des équipes souvent démunies et/ou dépourvues d'outils adéquats.

Nous avons alors travaillé sur une formation à destination des professionnels de l'Education Nationale. Le bilan réalisé au collège Kennedy nous a par ailleurs confortés dans ce choix, l'équipe ayant fait le même constat.

Nous avons reconduit cette action en 2014.

En janvier 2014, nous sommes intervenus auprès de 7 classes du collège Kennedy de Mulhouse.

En février et mars 2014, nous sommes intervenus auprès de 6 classes du collège de Lutterbach

En mars 2014, nous avons réalisé la formation auprès de l'équipe pédagogique du collège de Lutterbach.

En 2014, nous avons ainsi touché environ **300** jeunes et environ **40** professionnels de l'Education Nationale.

### 3. Les autres interventions en milieu scolaire

Régulièrement les collèges et lycées nous sollicitent en vue d'intervenir lors de leurs « Journées Santé Citoyenneté », les interventions étant adaptés selon la demande et souvent spécialement préparées par les permanents.

Lors des journées « Santé Citoyenneté », nous proposons une intervention basée sur la connaissance du Droit des jeunes, la présentation de l'association et de sa spécificité, et nous proposons aux jeunes une plate-forme d'expression.

Nous sommes intervenus au collège Charles Walch de Thann dans le cadre de la matinée « 100% Ados » concernant les élèves de 4<sup>ème</sup>. Nous avons animé un atelier sur la justice des mineurs ainsi qu'un atelier sur la violence (30 élèves)

Nous sommes également intervenus auprès des élèves en formation TREMPLIN du lycée Louis Armand de Mulhouse sur la thématique d'Internet et sur la Lutte contre les discriminations. (30 jeunes).

Nous étions également présents pendant « La semaine justice » proposée par le collège Saint Exupéry de Mulhouse pour les élèves de 4<sup>ème</sup>. Nous avons animé 2 ateliers « harcèlement scolaire » et « décrochage scolaire » (25 élèves).

### 4. L'Aventure Citoyenne

#### **Rappel du Contexte**

Suite à la réalisation d'une action commune en novembre 2002, l'**association Thémis et la Communauté de Commune du Bassin Potassique, dans le cadre du CLS**, ont choisi de poursuivre leur travail commun en élaborant ensemble un projet de grande ampleur « **L'Aventure Citoyenne** », dont le thème général est la découverte et l'apprentissage des bases de la citoyenneté afin de permettre aux enfants de se situer de

manière responsable dans la vie sociale. Depuis janvier 2004 et suite à la dissolution de la CCBP, c'est avec la **Communauté d'Agglomération Mulhouse Sud Alsace (CAMSA)** puis avec **Mulhouse Alsace Agglomération (m2A)** que ce travail s'est poursuivi.

Cette action est donc une co-production entre l'association Themis et M2a (Service Prévention et Citoyenneté).

L'Aventure Citoyenne version 2014/2015 est la douzième édition de ce projet.

Ainsi depuis septembre 2003, près de 6 600 enfants ont été concernés par « l'Aventure Citoyenne ».

## **Introduction**

A travers "l'Aventure Citoyenne", nous avons l'idée de proposer aux enfants un véritable apprentissage de la citoyenneté. Au sens propre du mot « citoyen » un mineur n'est pas considéré comme tel. Cependant, étant devenu pleinement un sujet de droit à travers ses responsabilités, il prend une place à part entière dans la société. Ainsi il est un « citoyen en devenir ». De plus, l'enfant intègre pleinement la communauté humaine et à ce titre, fait partie d'un groupe qui est amené à vivre ensemble.

En inventant ensemble sa propre manière d'être citoyen, chacun contribue à inventer la vie de demain.

Moi, les autres, notre vie, notre planète, notre avenir, c'est le programme de cette formidable « Aventure Citoyenne ».

*« **L'Aventure Citoyenne** est une démarche faite de surprises et de découvertes pour faire cheminer les enfants aux côtés des adultes à la rencontre de leurs droits et responsabilités. »*

## **Objectifs**

- ✓ Informer les enfants sur leurs droits à partir de la **Convention Internationale des Droits de l'Enfant** et son application au quotidien (famille, école, vie sociale).
- ✓ Favoriser l'éducation des enfants au respect des personnes, à la non-violence, à l'apprentissage des règles de vie en société.
- ✓ Communiquer sur les droits de l'enfant comme outil de socialisation, de protection de l'enfant et d'éducation à la citoyenneté, et sur le statut de l'enfant aujourd'hui.
- ✓ Permettre aux enfants de rencontrer, d'identifier et d'échanger avec des professionnels du Droit et de l'Enfance.
- ✓ Permettre aux enfants de s'engager dans une démarche d'apprentissage des bases de la citoyenneté.
- ✓ Proposer une sensibilisation sur les règles et la loi.
- ✓ Situer l'enfant en tant que sujet de droit et acteur de la vie en société.

## **Public ciblé**

L'Aventure Citoyenne s'adresse aux élèves des écoles primaires des classes de m2A de cycle 3.

Pour l'année scolaire 2014/2015, cette action concernera 20 classes, de 18 écoles primaires réparties sur 12 communes du territoire M2a, soit un total d'environ **500** enfants.

## Déroulement et contenu

"L'Aventure Citoyenne" se déroule en 7 étapes de septembre 2014 à fin juin 2015.

A travers ces 7 étapes, nous abordons les thèmes suivants :

- L'aspect protecteur de la Loi.
- La connaissance de la CIDE et de l'histoire des droits de l'enfant.
- La découverte de l'histoire personnelle et collective ainsi que l'échange pluri générationnel.
- La découverte des adultes et des institutions dont le travail et les missions sont la protection de l'enfance.
- Le développement durable et le respect de l'environnement.
- L'engagement des enfants et la participation collective.

Un temps fort est prévu en fin d'année, qui rassemblera les enfants ayant participé à cette 12<sup>ème</sup> édition.

## Les 7 Etapes

- **Etape 1 : C'est Parti pour l'aventure...**

Présenter le déroulement des étapes et les outils utilisés.

Poser les préalables.

Cette étape est également l'occasion d'aborder l'aspect protecteur de la Loi et des règles.

**Elle se déroule à l'école sur une demi-journée entre le 22 septembre et le 17 octobre 2014.**

- **Etape 2 : Moi enfant :**

Travail autour de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant

- l'histoire des droits de l'enfant en France
- la situation des enfants aujourd'hui dans le monde.

**Elle se déroule sur une demi-journée entre le 5 novembre et le 21 décembre 2014.**

- **Etape 3 : Mon Histoire :**

Travail autour de la mémoire et des liens pluri générationnels.

- Recherche sur l'histoire personnelle et collective des enfants (histoire de la famille, du quartier, de l'école, etc.)
- Rencontres avec des anciens (anciens mineurs, anciens du quartier, grands-parents, etc.) et visites de différents sites (carreau minier / Kalivie, Archives, Musées, etc...)

**Elle est portée en autonomie par les classes avec un cadre pédagogique proposé par l'enseignant et les élèves et se déroule en classe et sur des sites spécifiques en janvier et février 2015.**

- **Etape 4 : Moi et les adultes**

Travail sur l'importance des adultes, dont le rôle est de permettre aux enfants de construire leur devenir mais aussi de leur dire « non » quand il le faut :

- Connaître, identifier et rencontrer des professionnels du Droit et de l'Enfance (policiers, gendarmes, magistrats, travailleurs sociaux, avocats)

**Elle se déroule à l'école sur une demi-journée entre le 12 janvier et le 13 février 2015.**

- **Etape 5 : Ma Planète**

Aborder avec les enfants le thème de l'environnement et l'intégrer dans une perspective de développement durable à travers une journée au CINE « Le moulin » à Lutterbach. Les enfants réaliseront des expériences montrant l'impact des comportements de l'homme sur l'environnement. Puis ils pourront choisir une spécialisation facultative pour les thèmes suivants : énergies renouvelables, eau, faune, commerce équitable, la maîtrise des énergies, etc.

**Elle se déroule sur une journée entre le 16 et le 31 mars 2015 au CINE « Le moulin » puis sur une demi-journée pour la spécialisation.**

- **Etape 6 : Moi et les autres**

Engagement et participation des enfants à la vie collective (fondé sur les valeurs de respect, liberté, solidarité, égalité...)

- Choix d'un engagement collectif pris et mis en œuvre par les enfants.
- Rencontre avec le Maire ou son représentant et présentation de l'engagement.
- Travail d'Arts Plastiques.

**Elle se déroule sur une demi-journée entre le 13 avril et le 26 mai 2015 pour la première intervention en classe et entre le 26 mai et le 12 juin 2015 pour la rencontre avec le Maire ou son représentant à la Mairie ou à l'Hôtel de Ville.**

- **Etape 7 : Nous les Enfants**

Permettre aux enfants de revoir les différents partenaires rencontrés tout au long de l'année.

Rassembler tous les acteurs (enfants, adultes) de l'Aventure Citoyenne autour d'un moment d'échange et de fête.

**La journée se déroulera le jeudi 25 juin 2015 au Palais des sports de Mulhouse.**

- **Découverte et initiation au kinball**

Au cours de l'année scolaire, les enfants bénéficieront d'une initiation au kinball. Dans ce sport collectif 3 équipes de 4 joueurs se rencontrent en même temps sur un terrain carré de 21 m de côté maximum. La balle utilisée est un gros ballon de baudruche d'un diamètre de 1m22 et qui pèse moins d'un kilo.

L'équipe qui a la balle appelle une des deux autres équipes et frappe de façon à mettre l'adversaire en difficulté de réception. Les joueurs de l'équipe appelée doivent rattraper la balle avec n'importe quelle partie du corps avant qu'elle ne touche le sol.

Le kinball est une activité riche en valeurs :

- ✓ **La coopération** qu'il engendre (tous les joueurs doivent toucher le ballon), permet de maintenir un jeu dynamique sans aucune présence de joueur passif,
- ✓ **Le respect des autres et l'esprit d'équipe,**
- ✓ **Tous les joueurs sont placés en situation de succès et l'importance de chacun est concrétisée.** Dans chaque équipe, il est possible qu'un joueur soit plus faible. Au kinball, au lieu de lui tourner le dos ou d'essayer de l'ignorer comme dans de nombreux sports, on doit se tourner vers lui et même se déplacer vers lui.

### La méthode utilisée

- ✓ Mettre en place un parcours de découvertes et d'éveil à la citoyenneté en permettant aux enfants de prendre conscience de leurs droits individuels et de les aider à intégrer la notion d'intérêts collectifs, passer du "**moi enfant**" à "**nous les enfants**" ».
- ✓ S'appuyer sur l'interactivité et la forte participation des enfants, l'idée étant de partir de ce que les enfants disent, pensent et connaissent et de les confronter à la réalité.
- ✓ Mise en situation des enfants à travers la recherche et la collecte d'informations, afin qu'ils deviennent acteurs du projet et non consommateurs.

### Les outils utilisés

- Un carnet de l'aventurier, par enfant,
- Un poster reprenant les étapes, par classe,
- Un poster de « JAC la Fourmi », par classe,
- Un plan du quartier, par classe.

Pour chaque étape, il sera établi une fiche technique reprenant les objectifs et le déroulement ainsi qu'un courrier de JAC la Fourmi adressé aux enfants.

Selon les étapes, utilisation de diapos, expositions, jeux....

### Partenariat

L'Aventure Citoyenne mobilise des partenaires intervenant tout au long de l'année dans les différentes étapes (police, justice, travailleurs sociaux, associations...).

### Evaluation

- ✓ Après chaque étape, une réunion bilan et de préparation de l'étape suivante est organisée avec les enseignants et les enfants (carnet de l'aventurier).
- ✓ A l'aide du carnet de l'aventurier, les enfants racontent ce qu'ils ont vécu après chaque étape.

- ✓ Réunion bilan prévue le **mardi 30 juin 2015 à 17 h.**
- ✓ Comité de pilotage qui évalue et valide les différentes étapes.

## 5. Interventions dans le cadre des Nouvelles Activités Pédagogiques

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, nous avons été sollicités par la Ville de Mulhouse afin d'intervenir lors des activités péri-éducatives en partenariat avec le Service Prévention et Citoyenneté (m2A).

Ces activités sont pratiquées par les élèves hors temps scolaire. Ces temps mis en place en prolongement des temps de classe visent à favoriser l'égal accès aux pratiques culturelles, artistiques, sportives, à favoriser l'épanouissement des enfants, à développer leur curiosité intellectuelle et à renforcer le plaisir d'apprendre.

Le choix a alors été fait de n'intervenir sur l'année scolaire 2014/2015 que sur 20 classes avec notre action d'éducation à la citoyenneté « l'Aventure Citoyenne » au lieu des 25 classes traditionnellement retenues.

Nous avons réfléchi à une action portant sur les 25 ans de la Convention des Droits de l'Enfant à destination des enfants de cycle 3 (CE2, CM1 et CM2).

L'action ayant été effectuée en 2015, nous développerons son contenu lors du prochain rapport d'activités.

## 6. Autres

Nous avons été sollicités par les clubs sportifs et centres sociaux qui ont organisé en avril 2014 « la Coupe du Monde des Quartiers ». Il s'agissait d'un tournoi de football avec la présence de différents stands autour du thème « vivre ensemble ».  
Nous y avons animé un atelier sur la lutte contre les discriminations. (65 jeunes)

Nous avons également animé un atelier sur le thème de la discrimination dans le cadre du rallye « Journée Initiative Jeunes Collégiens » organisé par la Ligue de l'Enseignement en juin 2014. Une quarantaine de jeunes sont venus à la découverte de notre atelier.

Nous étions présents cette année lors de la marche d'orientation organisée par la BPDJ et regroupant près de **80** jeunes de structures différentes (centres sociaux, MJC, ....)  
Nous avons préparé des questions en lien avec les droits et responsabilités des mineurs et étions présents pour la restitution et les explications nécessaires.